



Association des Amis du Patrimoine Médical de Marseille (A.A.P.M.M.)



Hôpital Sainte Marguerite -13274 MARSEILLE CEDEX 09
Tél. 04 91 74 51 70 et 71 - **Site web** : <http://patrimoinemedical.univmed.fr>

Petite histoire des maternités hospitalières publiques à Marseille par le Professeur Georges François

Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle l'accouchement est l'affaire des femmes : les matrones d'abord puis les sages-femmes, même si la formation de ces dernières est demeurée longtemps insuffisante. La grande majorité des femmes accouchent à domicile.

Ensuite vont apparaître les premiers obstétriciens, comme en témoigne en 1882 la création, au niveau national, du corps des médecins accoucheurs, en même temps que se développent les écoles de sages-femmes.

La science obstétricale va également se développer avec l'analgésie, l'asepsie et l'antisepsie, l'isolement des germes et les premiers succès des césariennes. L'infection puerpérale ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir et on assiste à une baisse notable de la mortalité tant maternelle qu'infantile.

Après la première guerre mondiale, avec l'apparition de la puériculture, le fonctionnement des Maternités se transforme pour prendre en charge à la fois la mère et l'enfant depuis la conception jusqu'après le sevrage. Le nombre d'accouchements réalisés en maternité hospitalière augmente régulièrement tandis que le pourcentage des accouchements à domicile diminue.

L'histoire des Maternités des hospices et hôpitaux publics à Marseille illustre ces différentes évolutions. On peut diviser cette histoire en deux grandes périodes :

- de 1650 à 1864 la Maternité va subir toute une série de déplacements dans des locaux le plus souvent inadaptés ;
- à partir de 1864, la Maternité est installée de façon durable dans des locaux correctement accommodés.

L'Entrepôt

La première Maternité de la ville n'a vu accoucher que des prostituées. Il existait en effet depuis 1640 une institution destinée à enfermer « les femmes de mauvaise vie » sous prétexte de repentir. Cette maison du Refuge ou œuvre de Saint Joseph, que les Marseillais nommaient « la Galère » à cause de la discipline de fer qui y régnait, était située au Panier. Quelques années plus tard, l'acquisition d'une maison contiguë appelée l'Entrepôt servit de Maternité aux pensionnaires enceintes du Refuge.

L'Hôtel-Dieu

Après la Révolution, les malheureuses femmes enceintes qui arrivent à l'hôpital accouchent dans les salles communes de l'Hôtel-Dieu et, plus tard, dans un service d'obstétrique situé sous les combles, dans des conditions d'hygiène plus que douteuses.

Le Refuge

En 1825, la Maternité est de nouveau transférée au Refuge et on y installe l'année suivante la première école d'accouchement. A partir de ce moment l'école va suivre la Maternité dans tous ses déplacements.

L'hôpital du Sauveur

Cette institution, située aux allées de Meilhan, avait été créée en 1772 par le docteur Antoine Aubert. Elle était destinée à l'origine à recevoir les malades atteints de cancer ou de syphilis que l'Hôtel-Dieu refusait d'admettre.

Loué un temps à un pensionnat, le bâtiment fut réhabilité à partir de 1850 sous l'impulsion du professeur Villeneuve, responsable de l'obstétrique dans les hospices de la ville. Pour la première fois Marseille disposait là d'une véritable Maternité. Elle comportait quatre salles communes et dix chambres particulières réservées aux patientes payantes. Malheureusement elle ne fonctionna que pendant cinq ans, de 1832 à 1837, date à laquelle elle est une fois encore transférée dans des locaux inadaptes.

Le couvent des Grandes Maries

Cet ancien couvent, aussi appelé couvent de la Visitation, faisait partie de la Vieille Charité. Situé au nord-est de la Charité, il était relié à celle-ci par des passerelles et on imagine les conditions dans lesquelles les parturientes étaient transférées d'un bâtiment à l'autre. Il s'agissait selon l'historien Augustin Fabre « d'un local sans air et sans lumière, triste foyer d'épidémies cruelles, misérable séjour dont on n'oserait pas faire une prison. » Ne venaient d'ailleurs y accoucher que les malheureuses qui ne pouvaient faire autrement. Ainsi en 1845 sur 6000 accouchements dénombrés à Marseille, seuls 129 ont eu lieu dans ces locaux. La Maternité hospitalière est demeurée au couvent des Grandes Maries de 1837 à 1864.

L'Immaculée Conception

En 1864, la Maternité ainsi que l'école de sages-femmes et la section d'allaitement quittent le couvent des Grandes Maries, dépendance insalubre de la Vieille Charité, pour venir s'installer à la Conception. La Maternité disposait enfin de locaux dédiés et suffisamment vastes à l'angle sud-est de l'hôpital où elle occupait le rez-de-chaussée du pavillon 6 et l'ensemble du pavillon 5 :

- 4 salles étaient affectées aux femmes enceintes ou en couche (50 lits),
- 4 salles pour les nourrices (50lits) et les berceaux (80 places),
- et 2 salles affectées aux élèves sages-femmes.



Personnel de la maternité dans les années 1900

Le service médical était assuré par deux chirurgiens des hôpitaux et le fonctionnement confié à une maîtresse sage-femme.

La maîtresse sage-femme, nommée par la commission administrative, devait consacrer tout son temps au service de la Maternité et de l'école. Elle n'était pas autorisée à faire des accouchements en dehors de ces établissements et ne pouvait pas avoir de clientèle privée.

Suivant les besoins, l'hôpital occupait 30 à 40 nourrices. Il s'agissait le plus souvent d'indigentes qui venaient accoucher à l'hôpital et étaient tenues d'y demeurer ensuite un certain temps. Elles étaient nourries, logées et recevaient un franc par jour. Elles sortaient de l'établissement dès qu'elles étaient reconnues impropres à l'allaitement.

En cas d'insuffisance du nombre de femmes accouchées admises à l'allaitement, des nourrices internes pouvaient éventuellement être prises en dehors de l'établissement.

Les élèves de l'école de sages-femmes de la maternité, au nombre de 10 à 20, étaient nourries et logées, moyennant le paiement d'une pension annuelle de 450 francs. Les études duraient deux ans pour obtenir le diplôme de sage-femme. Pour être admises à l'école les élèves devaient produire une inscription à l'école de médecine de Marseille.

Elles assuraient la plus grande partie des soins dans la journée et surtout la garde dans la salle des accouchées sous la surveillance de la maîtresse sage-femme. Elles étaient admises auprès de chaque femme en travail deux à deux, une élève de chaque année. Elles ne pouvaient quitter les femmes accouchées que deux heures après la délivrance, l'une restant auprès de l'accouchée, l'autre chargée de donner les soins au nouveau-né.

La plupart d'entre elles étaient envoyées par les communes ou les départements des environs qui prenaient en charge les frais de scolarité. A la fin de leurs études elles devaient, pour obtenir leur diplôme, passer leur examen à Montpellier, l'école de plein exercice de Marseille n'étant pas habilitée à délivrer ce document.



En 1876, un nouveau bâtiment est construit au nord-ouest du bâtiment principal, côté rue Saint Pierre pour abriter la clinique obstétricale. Il ne comportait à l'origine que 25 lits. La création d'un deuxième service d'obstétrique était justifiée par le fait que les étudiants en médecine n'avaient pas accès à la Maternité hospitalière qui fonctionnait avec et pour les élèves sages-femmes.

La clinique obstétricale relevait d'ailleurs financièrement de l'Université et non des Hospices.

En 1920, la maternité, l'école de sages-femmes et la section d'allaitement quittent la Conception pour s'installer à la Belle-de Mai.

Le seul service d'accouchement à la Conception reste la clinique obstétricale associée à une école de sages-femmes en externat.

La Belle de mai

Elle occupe alors une grande bastide située dans une ancienne propriété des Augustins Réformés achetée par la ville de Marseille. Le Petit Lycée va l'occuper à partir de 1863 pour y loger les élèves internes des classes primaires et élémentaires.

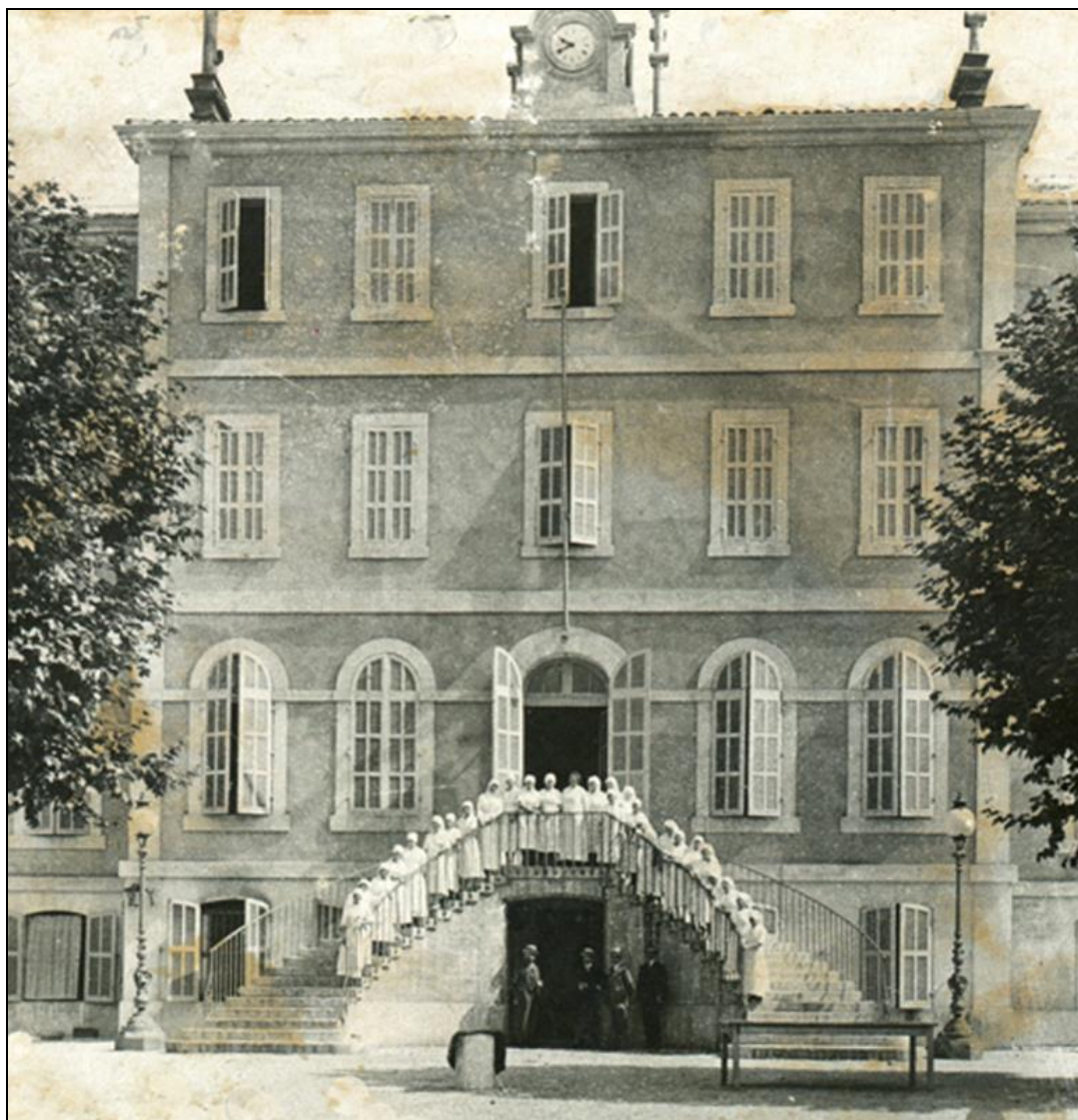
De 1914 à 1918, le petit Lycée cède la place à l'hôpital complémentaire n° 53 : il s'agit là d'une des plus importantes formations sanitaires temporaires de Marseille, comprenant 750 lits, de grande chirurgie et de physiothérapie puis de médecine générale, neurologie et dermatologie.



Salle d'hospitalisation de l'hôpital complémentaire 53 pendant la guerre de 1914-1918

Après la guerre la mairie propose alors au Conseil d'Administration des hôpitaux d'y loger la Maternité Hospitalière. Elle va remplir un rôle très important dans ce quartier populaire pendant 75 ans. La fête du mai était une ancienne coutume et, dans ce quartier, on choisissait le 1er mai une petite fille « à la figure avenante » qu'on plaçait, vêtue de blanc, assise devant sa porte avec un bouquet dans chaque main : d'où le nom de Belle de Mai.

La maternité, inaugurée par Monsieur Breton, ministre de l'hygiène et de la prévoyance sociale, n'occupait au départ que le rez-de-chaussée et la moitié du 2e étage. L'internat de l'école des sages-femmes était installé dans l'autre moitié du 2e étage. Le 1er étage était réservé à la Maison Maternelle départementale.



Sages-femmes et élèves sur le perron

Au fil des années, la maternité n'a cessé de se moderniser.

- En 1969, le service de gynécologie fut entièrement remis à neuf avec des chambres de 2 et 3 lits.
- En 1972, on y trouvait deux services de gynécologie-obstétrique, la maison maternelle départementale et une école de sages-femmes pourvue d'un internat de 30 places.
- En 1977, on y installe des locaux dévolus aux interruptions volontaires de grossesse. A partir de 1978 on y développe la pratique des accouchements sous péridurale.
- En 1982, la maternité occupe l'ensemble du bâtiment agrandi sur les deux côtés et à l'arrière avec une aile perpendiculaire destinée aux consultations et à l'hôpital de jour.
- En 1987, est inauguré un laboratoire de fécondation in vitro.

Installée au départ pour les femmes enceintes du nord de la ville, la maternité de la Belle de Mai s'est forgé au fil des années la réputation d'un établissement performant et recevait des patientes de tous les quartiers de la ville et même de l'ensemble de la région. On estime que 120 000 à 200 000 enfants y ont vu le jour.

En 1996, la maternité est transférée dans le pavillon mère-enfant de l'hôpital Nord en application d'une décision prise en 1950.